

# AGRI-ÉCHANGE

Date de mise à jour : 26/05/2021

11 rue des deux ponts Percey sous Montormentier 52190 CUSEY



## Identification du projet

Porteur de projet

**RABIET**

Responsable du projet

**Catherine RABIET**

11 rue des deux ponts  
Percey sous Montormentier  
52190 CUSEY

[contact@agri-echange.org](mailto:contact@agri-echange.org)

Site du projet

**Plateforme Agri-échange**

Localisation géographique

Régional  
Grand Est

Fonds

FEADER

---

Mesure

Mesure 19 - Soutien en faveur du  
développement local au titre de LEADER  
(DLAL)

---

Thèmes

Agriculture

Statut

En cours

Début du projet

16/05/2017

Fin du projet

16/05/2017

---

Coût total

0,00€

Contribution du FEADER

73 000,00€

## Description du projet

### Contexte et objectif

Ce projet a émergé dans l'esprit d'un agriculteur haut-marnais, Jean-Michel RABIET, qui faisait le constat que les coûts de revient des agriculteurs étaient bien trop élevés face à la concurrence mondiale. Deux solutions à ce problème : soit s'agrandir pour diminuer les coûts soit baisser les charges de mécanisation. C'est cette dernière option que l'agriculteur, avec l'aide de sa sœur Catherine RABIET, consultante en projets européens, décide de développer, en 2017.

### Description du projet et de ses activités

C'est une plateforme d'échanges de travaux, de matériel et/ou de main d'œuvre sans sortie de trésorerie. C'est le même principe que les SEL (système d'échange local) mais entre agriculteurs. C'est une première dans le monde ! Agri-échange s'adresse à l'ensemble des agriculteurs (pas de spécificité de culture, petit ou gros exploitant), ce qui optimise les échanges car les calendriers ne sont pas les mêmes. Chacun échange à la hauteur de ce qu'il peut rendre. Les types d'échanges sont variés : labour, semis, moisson, broyage, faucheuse...

L'échange fait l'objet d'une véritable transaction puisque les agriculteurs se mettent d'accord sur le prix. Pour cela, ils peuvent s'appuyer sur les barèmes d'entraide

départementaux publiés chaque année. Chaque utilisateur dispose d'un compte interne alimenté par l'agri-euro, une monnaie spécialement créée pour la plateforme et indexée sur l'euro. Ce compte est crédité et débité au gré des échanges, qui ne sont pas forcément réciproques. Ainsi, un agriculteur qui aura bénéficié d'un service d'une certaine valeur ne rendra pas nécessairement une prestation de la même valeur à l'agriculteur qui lui aura rendu le service. L'agriculteur a deux ans pour rendre un service, autrement il devra payer réellement l'agriculteur lui ayant rendu une prestation.

Tout cela s'inscrit dans le cadre réglementaire de l'entraide agricole (échanges de travaux, matériels, fourrage sans sortie de trésorerie dans la mesure où cela sert à la production et non à la revente), formalisée dans les conditions générales de vente signées lors de l'inscription sur la plateforme.

Une cotisation annuelle de 150€ est demandée à chaque agriculture et une commission est prélevée sur le volume de l'échange (7% de la part de l'acheteur et 7% de la part du vendeur, qui permettent de rémunérer l'animateur).

## Résultats du projet et recommandations

Agri-échange se développe par réseau local, au sein duquel se trouve un animateur dont le travail consiste à fédérer les agriculteurs de sa zone et à les mettre en relation pour faire coïncider l'offre et la demande. Il peut y avoir plusieurs animateurs par réseau. Un agriculteur peut être animateur réseau.

Plusieurs réseaux existent déjà en Haute-Marne et en Côte d'Or. De nouveaux émergent en Haute-Saône, en Normandie et en Bretagne.

La première année, la plateforme enregistre déjà pour 50 000€ d'échanges entre les agriculteurs. En 2020, l'agriculteur ayant le plus échangé a baissé ses coûts de mécanisation de 12%. Ramené au revenu moyen des agriculteurs de Haute-Marne ces cinq dernières années, Agri-échange a contribué à une hausse de revenu de 40%.

Le projet est reconnu aussi bien à l'échelle régionale que nationale. La plateforme a notamment été sélectionnée par Scal'E-nov, l'accélérateur de starts-up du Grand Est, pour bénéficier d'un programme d'accompagnement de trois ans (appui et conseils, prix d'honneur, cofinancement pour le développement commercial...). Elle est également membre de plusieurs structures telles que le pôle d'innovation AGRONOV, l'association COFARMING ou encore la Communauté French Tech Troyes.

## Fichiers à télécharger

 [Présentation agri-échange.pdf](#) (913,33 Ko)

## Informations supplémentaires

- **Rubriques :**

Territoire LEADER

- **Année**

2017

